# Consulter les factures reçues et émises

manager, member, facture

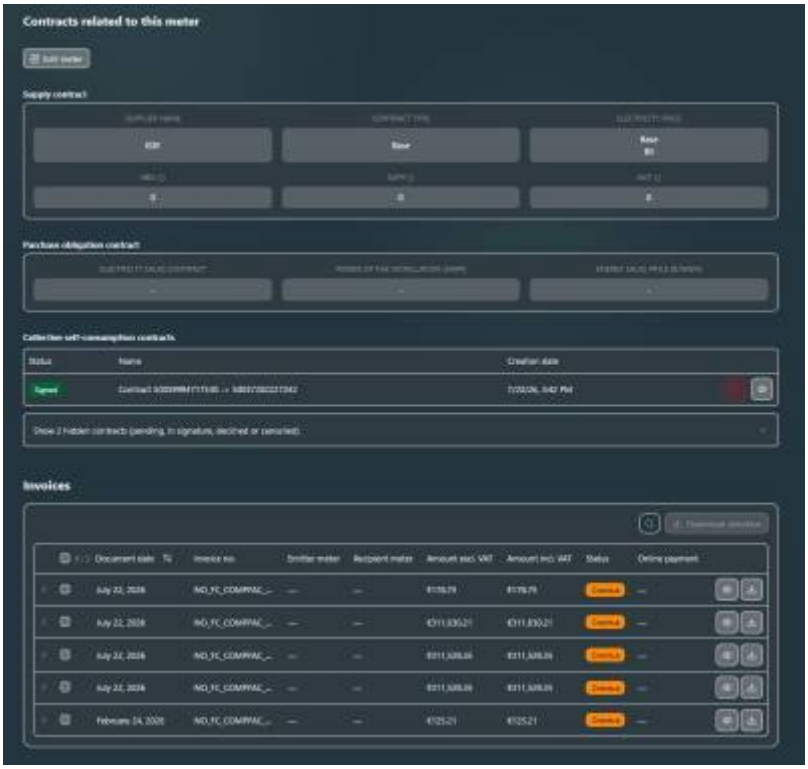
Retrouver les factures d'énergie partagée qui circulent entre membres de la communauté : celles adressées à vos entités légales et celles qu'elles ont émises. C'est la dernière étape du flux — voir Comment fonctionne l'application §étape 7.

## Où la trouver

Depuis l'espace principal en cliquant sur facturation.




Depuis un compteur dans le bloc Factures.

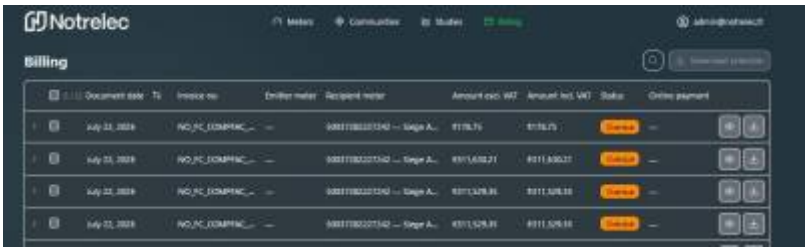



## Comment faire

L'espace de facturation permet :

- visualiser l'ensemble des factures **adressées à** vos entités légales, et l'ensemble de celles **émises par** elles ;
- disposer d'un aperçu d'une facture avant de l'ouvrir ;
- télécharger une facture, ou plusieurs à la fois ;
- rechercher une facture parmi les autres ;

- lire, pour chaque facture : sa date d'émission, son montant HT et TTC, les volumes d'énergie facturés, et le compteur et la communauté auxquels elle se rattache.




# Ce qu'il faut savoir

- **Ce sont des factures entre membres, pas des factures NOTRELEC.** L'énergie partagée se facture d'un participant à l'autre, via leurs entités légales respectives : le producteur émet, le consommateur reçoit. Le coût du service NOTRELEC est un objet **différent**, sur un écran différent — voir Consulter votre abonnement NOTRELEC.
- **Vos entités légales portent la facturation.** Une facture est adressée à une entité légale, pas à un compteur ni à un utilisateur — voir Gérer vos entités légales.
- **La fonctionnalité est en cours de déploiement.** Tant que l'écran reste vide et sans action possible, il n'y a rien à y faire. Si votre application expose un espace de facturation vide alors que votre communauté est en service, rapprochez-vous de NOTRELEC.
- **Une fois une facture reçue, vous pouvez déclarer son paiement** — voir Déclarer une facture comme payée.
- **La fréquence d'émission dépend du contrat**, pas d'un réglage de l'application — voir Consulter un contrat. *[À VÉRIFIER À L'ÉCRAN]*

# Selon votre rôle

Ouverte au **gestionnaire et au membre**. Le courtier n'y a pas accès : la facturation de l'énergie partagée concerne les parties à l'échange, et il n'en est pas partie. Il reste en revanche destinataire de son propre abonnement NOTRELEC.

---

Retour Bienvenue sur le manuel d'utilisation Notrelec

From:
https://www.wiki.notrelec.fr/ - **Wiki Documentation**

Permanent link:
**https://www.wiki.notrelec.fr/doku.php/wiki/documentationclient/manuel/actions/facturation/consulter-factures**

Last update: **2026/08/06 16:54**